

## Assemblée plénière thématique :

### La mobilité sur le pays de Grand lieu, Machecoul, Logne Du 18 juin 2009 – st Colomban

Cette rencontre a été animée par Charly TEMPLIER, un des référents de la commission « Environnement/ habitat/urbanisme».

#### Pourquoi la question de la mobilité ?

L'ancienne commission « environnement » a été élargie à la question de l'habitat et de l'urbanisme afin de prendre en compte les enjeux de façon plus globale.

Aujourd'hui, la majorité des habitants sont sensibles à la question de la mobilité pour des raisons diverses. La flambée des prix du pétrole a initié des pratiques plus économes. L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère terrestre est un des principaux facteurs à l'origine du réchauffement climatique. Les sommets de Rio de Janeiro en 1992 ont permis de développer le concept de développement durable avec notamment l'adoption de l'agenda 21.

La question que le groupe de travail du Conseil de Développement souhaite traiter est la suivante : **comment améliorer les conditions de la mobilité tout en diminuant l'impact sur l'environnement ?**

Le **syndicat de pays ayant mené une étude sur la mobilité en 2008**, il a donc été décidé d'initier la réflexion par la restitution de ces travaux (principaux résultats et pistes d'action) au regard d'une année écoulée.

Pour cela, les différents acteurs locaux qui ont la maîtrise d'ouvrage en la matière ont été conviés pour informer des diverses avancées : la Région, le Département, une communauté de communes du pays (réflexion sur le covoiturage) mais aussi l'entreprise Armor.

## Sommaire

|  |   |
|--|---|
| 1. Etude menée du Syndicat de pays de Grandlieu, Machecoul, Logne..... | 2 |
| 2. Présentation des transports Public par le Département 44.....       | 4 |
| 3. La politique régionale en matière de transport .....                | 7 |
| 4. Les réflexions engagées par la CC de Grandlieu.....                 | 7 |
| 5. Le groupe Armor.....  | 7 |
| 6. Divers sujets d'échanges .....                                      | 9 |

# **1. Etude menée du Syndicat de pays de Grandlieu, Machecoul, Logne**

## **Pourquoi le pays s'est-il engagé dans une telle démarche ?**

L'attractivité du territoire (par sa proximité de l'agglomération nantaise, par la dynamique économique du département, par sa présence de sites touristiques, d'axes routiers importants, sa situation entre le littoral vendéen et ligérien, par sa disponibilité de foncier encore abordable) a conduit à une augmentation du trafic routier, donc des temps de transport et des problèmes de sécurité routière.

## **La question des déplacements est un des points de la charte de territoire :**

« Susciter et accompagner une politique des transports sur l'ensemble du territoire alliant proximité et souplesse » à partir du réseau de transports existant en développant des liaisons internes et externes, d'une articulation des différents types de Transports, du recours aux transports collectifs et au co-voiturage.

Décision d'inscrire au Contrat de Pays (FNADT), une étude sur les déplacements avec pour objectifs de proposer une organisation multimodale du système de déplacements en :

- Favorisant les modes alternatifs à la voiture
- Proposant de nouveaux services
- Faisant évoluer les systèmes actuels de transports collectifs

## **Méthodologie :**

Création du comité de pilotage associant :

- Les élus du Pays
- Les instances organisatrices de transport (Département, Région)
- Des organismes ressources (ADEME, AURAN)
- Le Conseil de Développement

Elaboration du cahier des charges de l'étude

Consultation et choix du cabinet

Deux phases :

1. Diagnostic et synthèse de l'existant (4 mois)
  - A partir d'une analyse documentaire
  - A partir d'une approche sensible du territoire (enquête auprès des 20 maires, ateliers de concertation, enquête auprès des transporteurs)
2. Programme d'actions (2 mois)

Trois temps de restitution

- Lancement de l'étude
- Restitution du diagnostic
- Restitution du programme d'actions

## **Les principaux éléments de diagnostic**

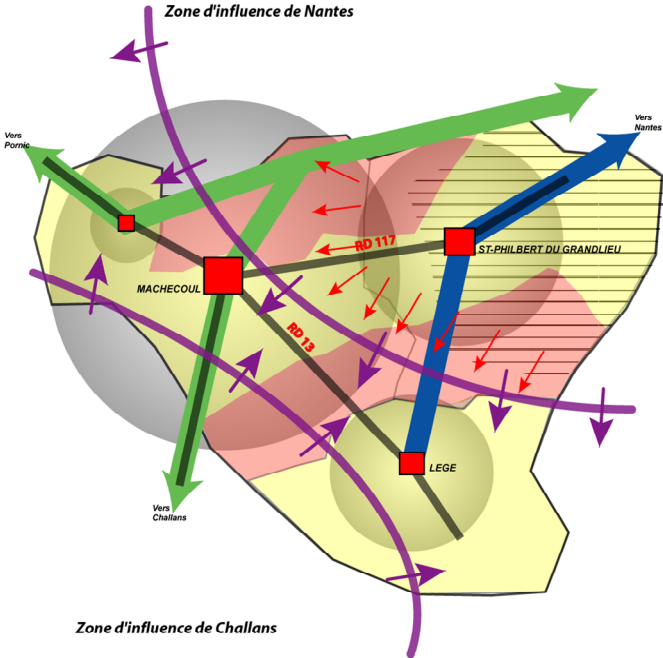
Environ 1actif occupé sur deux habitent et travaillent sur le territoire du Pays. Parmi eux, 67% habitent et travaillent sur leur commune de résidence.

29% des emplois du Pays sont occupés par des actifs externes au territoire. 48% des actifs travaillent en dehors du territoire.

Le Pays dispose de 3 pôles internes attractifs, mais il est de plus en plus polarisé par Nantes.

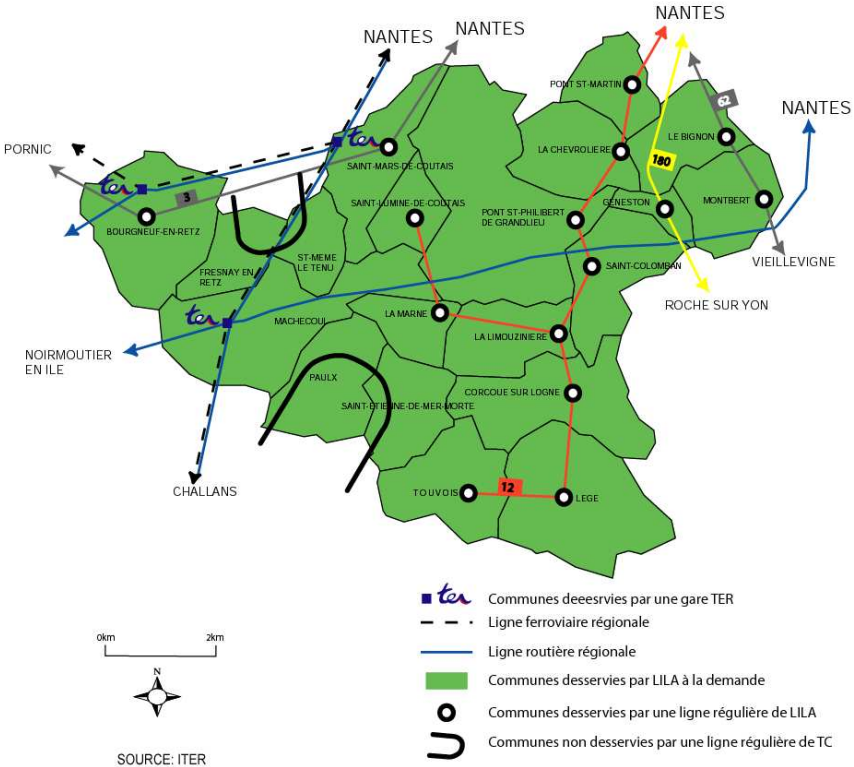
Le Pays est un territoire soumis à l'attractivité des grands pôles (essentiellement Nantes et Challans), mais jouit également d'une certaine autonomie.

Un territoire attractif et une croissance démographique constante. Une économie locale génératrice d'emplois dans les pôles centraux du Pays. Des projets de création de ZA dans les autres communes qui nuancent la tripolarisation de l'activité. Un solde de migrations alternantes équilibré (52% des actifs travaillent sur le territoire du Pays) qui révèle l'enjeu des déplacements internes au Pays.



Un territoire multipolaire, structuré autour de 3 chefs lieux de cantons en situation périphérique et sous l'influence de pôles extérieurs voisins (Nantes et Challans).

COUVERTURE EN TRANSPORTS COLLECTIFS



Une couverture en transports intéressante : 2 lignes TER, 2 lignes, Lila à la demande....

Des lignes peu utilisées : coût, temps de trajet...

Une qualité de services inégale

### **Les enjeux identifiés**

**L'accompagnement de la croissance démographique et économique du pays** (concilier la mobilité et les exigences environnementales)

**La mobilité des captifs des transports collectifs et en particulier des jeunes** (assurer la mobilité de ceux qui n'ont pas de moyen autonome de se déplacer)

**L'évolution de l'offre de déplacement actuel** (rendre attractifs les autres modes que la voiture)

### **Les pistes de travail**

#### **Compléter le système de transport public actuel (améliorer l'offre régulière)**

- Faire évoluer le système Lila à la demande (offre supplémentaire à destination des jeunes, adaptation des horaires, communication...),
- Créer une ou deux lignes virtuelles inter pôles (interne au Pays),
- Améliorer l'attractivité des liaisons TC en termes de temps de parcours entre le Pays et Nantes (repérage des points noirs sur les lignes départementales)

#### **Promotion et aide à la mobilité**

- Actions de promotion à la mobilité et aide à la mise en place de Plan de Déplacement Entreprise (PDE) sur les principaux sites d'emplois
- Promouvoir le covoiturage à l'échelle du Pays tous publics et tous motifs (site internet, aménagement d'aires, jalonnement des aires...)

## **2. Présentation des transports Public par le Département 44**

La compétence du CG 44 :

- La recherche de solutions en transport public

Les fondements de l'action du CG 44 :

- En 2005, un schéma directeur des transports qui définit 4 axes d'actions : plus de solidarité, simplification d'usage, offrir des solutions adaptées, expérimentation de solutions innovantes

### **Le schéma directeur des transports**

- Une meilleure solidarité entre les territoires :
  - La tarification unique sur l'ensemble du Territoire
- La simplification de l'usage :
  - La correspondance gratuite avec les réseaux urbains
- L'adaptation de l'offre :
  - Offrir des solutions transport adaptées aux territoires et principe de spécialité (ex : pas de concurrence entre deux modes de transports collectifs....)
- Expérimenter des solutions innovantes :
  - Développer les partenariats avec l'ensemble des collectivités

## **Application sur le Pays de Grandlieu, Machecoul et Logne**

### **Lila à la demande : principes de Fonctionnement (I)**

Le service Lila à la demande répond à des besoins dits irréguliers (santé, démarche administrative, marché...). Sur le territoire, les principaux objets de déplacement sont le marché et les raisons de santé.

- Des formalités limitées :
  - Délivrance d'une carte gratuite en mairie (mairie du domicile)
  - Un numéro unique d'appel au plus tard la veille du déplacement
  - Réserver au plus tard la veille du déplacement (avant 16 h 30), appeler le Syndicat du Pays
- Une offre limitée dans le temps :
  - Horaires matin (mardi, merc, vend) : 9h/9h30 – 11h30-12h
  - Horaires midi (merc) : 11h30/12h – 14h30
  - Horaires AM (merc.) : 14h30 – 16h30/17h
  - Horaires J (merc.) : 9h/9h30 – 16h30- 17h
- Une offre couvrant un territoire spécifique :
  - 20 communes du Pays, les communes limitrophes de toutes les communes du Pays, dans une même commune, entre les lieux-dits ou villages et le bourg, et de manière dérogatoire Challans et Nantes sud (Nouvelles cliniques nantaises)
- Une tarification attractive :
  - 4 € le voyage aller et retour avec tarifs dégressifs selon le nombre de passagers et, un tarif – 18 ans (1.50 €) le mercredi et pendant les vacances scolaires.

### **Lila à la demande : principes de Fonctionnement (I)**

- Un service personnalisé :
  - Prise en charge au pas de porte et transport vers la destination choisie,
- Un service entièrement accessible :
  - Au besoin, mise en œuvre de véhicules spécialisés,

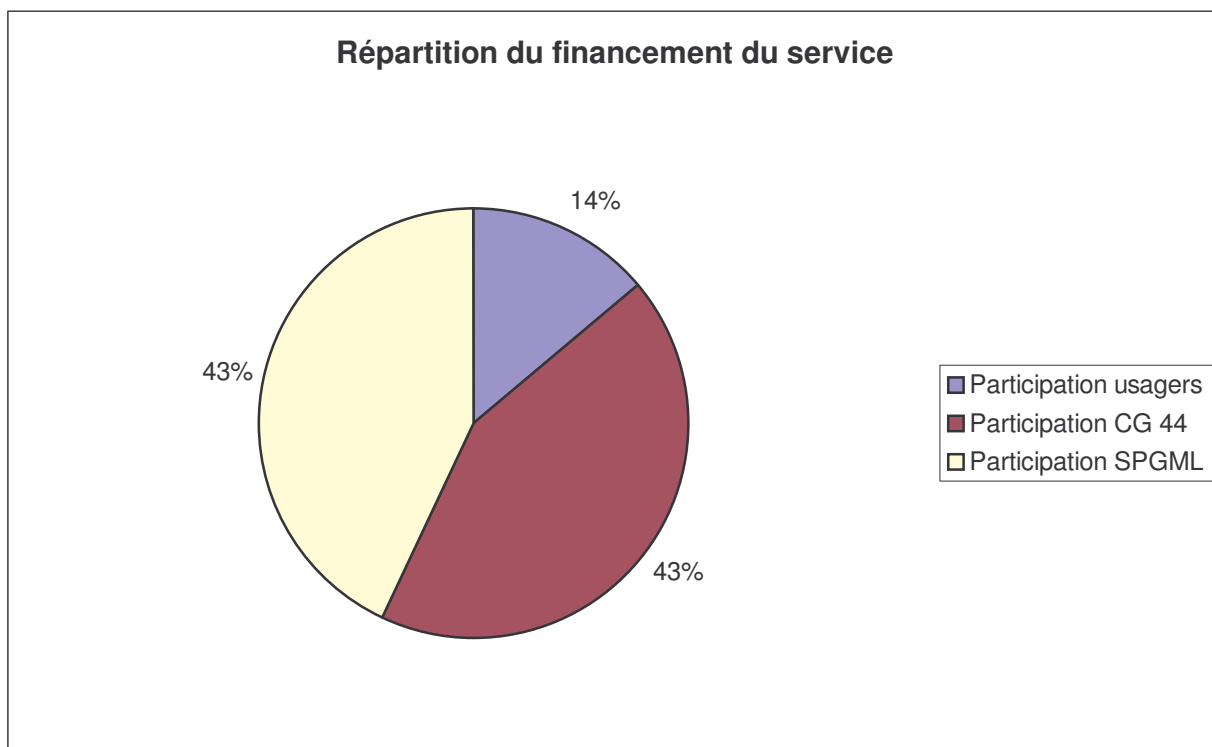
## **Lila à la demande en chiffres sur le pays de Grandlieu, Machecoul, Logne**

### **Fréquentation 2008**

- Près de 7 000 voyages (en augmentation constante)
- Pour 170 300 km parcourus (légère baisse du nombre de km parcourus)
- Et 1 800 adhérents
- 70% des voyages effectués par des personnes de 60 ans et +
- Comparée à la moyenne départementale, ce service est plus utilisé sur le territoire.

### **Coût du service**

- Coût du voyage = 14 €
- NB : 1 voyage = trajet payé par 1 personne



## Nouveautés

### Lilas à la demande :

- Extension à 6 demi-journées,
- Extension des dessertes aux établissements de service public en fonction de besoins spécifiques et situés en dehors du périmètre habituel (ex : hôpitaux).

### Nouveautés de la ligne 12, réseau lilas

- Création service 8 h 45 La Limouzinière St Colomban-Pirmil,
- Extension du service 15 h 30 St-Philbert-Pirmil au LMJV pour remplacer les services supprimés de 14 h 40 et 15 h 40,
- Création d'un service 13 h 08 Pirmil-St-Philbert à la place de celui de 18 h 40,
- Aménagement du service Pirmil-St Lumine : Arrivée à St-Lumine à 18 h 20 au lieu de 18 h 40,
- Prolongation du service 16 h 35 Pirmil-St Philbert jusqu'à La Limouzinière,
- Aménagement d'un service 19 h 00 Pirmil-St-Philbert en remplacement du service de 19 h 40. Idem pour La Limouzinière
- Aménagement du service de 12h45 Pirmil-La Limouzinière avancé de 15 mn

### Tarifification Lila, réseau lilas

- Maintien du billet individuel à 2 €,
- Le carnet de 10 tickets passe à 17.60 € et, l'abonnement mensuel à 50 €
- Création d'un titre annuel

### Le covoiturage

- Création d'un site internet mutualisé,
- Soutien à la création d'aires de covoiturage..
- Mise à disposition d'outils d'information.

## En projet

### Ligne express vers le Busway ligne 4

- Etudes de faisabilité à l'automne 2009.

### **3. La politique régionale en matière de transport**

Budget transport : 1 Md 200 000 Millions : 2<sup>ème</sup> budget de la Région

Dépenses : investissement et fonctionnement :

- Construction de nouvelles lignes (tram-train...)
- doublage de la cadence, amélioration des cadences si possibles (Machecoul impossible car étranglement à la garde pont rousseau de Rezé et nécessité de gros investissement si nouveau train...)
- Achat de nouveaux trains (innovation/ à la hauteur)
- Amélioration de la tarification par le projet métrocéane : car-train-bus : ligne de Machecoul

Elaboration d'un schéma Régional : SRIDT

Demain : Mise en œuvre de l'agenda 21 Régional avec des objectifs forts en matière de transport (outils moins consommateurs d'énergie, pôle échange multimodaux, politique vélo...)

Mise en place de 9 comités participatifs pour l'évolution des lignes (celui les plus engagé : Pornic-Ste Pazanne- Nantes)

### **4. Les réflexions engagées par la CC de Grandlieu**

Une des compétences de la Communauté est le transport « voyageurs » : Signature de convention avec le CG44 pour le transport public régulier vers l'agglomération Nantaises, pour le transport vers les piscines, pour le transport Lilas à la demande

De nouvelles réflexions sont engagées actuellement avec notamment :

- L'accompagnement, la structuration du covoiturage (parking relais...°)
- Réflexion pour de nouvelles lignes (ex : Legé-St Colomban-Tournebride-Nantes, La Limouzinière-St Philbert avec un bus-way...)
- La place au vélo et les liaisons entre les différents villages...

### **5. Le groupe Armor**

Création ARMOR : 1922

Création Pôle de Compétences Industriel Transfert Industriel Thermique : 2006

Chiffre d'Affaires 2007 : 150 Millions

Activité : Conception, développement, fabrication et distribution de rouleaux transfert thermique utilisés dans le milieu industriel pour imprimer des codes barre ou éléments de traçabilité directement sur emballage

Filiales activité TT : USA, Singapour, Chine, Brésil

L'entreprise Armor s'est engagée dans un programme DECAPLAN en 2008 dans le but d'initier une politique globale de développement éco citoyen.

Ce programme se décline en dix axes principaux dont un concernant le transport des salariés : « Faciliter le transport des salariés dans des conditions de sécurité optimisées et avec un impact minimum sur l'environnement »

**Objectifs du Groupe de travail :** Réduction des émissions de CO2 liés aux déplacements des 450 salariés du Pôle de Compétences Industriel TT et sécurisation des déplacements

Etapes :

- Réalisation d'une enquête « transports » menée auprès de tous les collaborateurs du site
- Analyse des modes de transports des collaborateurs, de leurs besoins et des freins et contraintes à l'utilisation des transports en commun, à la pratique du co-voiturage ou des déplacements doux (vélo)

**Constats en chiffres :**

- Nombre de kilomètres parcourus chaque année par nos collaborateurs = 4,1 millions, soit 19000 km/jour
- Coût total annuel = 2 millions d'€, soit 9500€/jour
- Bilan Carbone : 287 Tonnes QEC / an

**Axes de travail dégagés de cette Enquête :**

- **Développement du co-voiturage**, suite à la migration d'environ 300 personnes, initialement basées Nord Loire, vers le Pôle de Compétences au travers du développement et du déploiement d'une application informatique facilitant la mise en relation des collaborateurs en tenant compte des cycles de travail (3x8, 2x12 et régulière). Suite à un gros travail d'accompagnement et de sensibilisation, nous sommes passés de 60 « covoitureurs » (13%) à 150 (30%): moins d'auto-solistes, moins de risque d'endormissement au volant, plus de contacts humains, plus de ponctualité et de motivation collective.
- **Réduction sinon suppression des déplacements inutiles** au travers de la généralisation de la visio-conférence ou des conférences téléphoniques (utilisation de logiciel Skype, Netviewer ...)
- **Transports collectifs** : réseau Lila pas adapté à nos cycles de travail \_ possibilité de mise en place de 2 mini bus de 10 personnes
- **Remplacement des véhicules de société** et des voitures de fonction par des véhicules propres \_ contrainte constructeurs automobiles qui ne proposent pas encore de voitures électriques
- **Sécurisation des déplacements** \_ sensibilisation de nos collaborateurs par la réalisation d'une semaine de la sécurité routière (stands voiture tonneau, code de la route, simulation alcoolémie...)
- **Sécurisation des déplacements** \_ sensibilisation des partenaires locaux, des institutionnels, des élus sur l'aménagement de pistes cyclables entre Pont Saint Martin, Saint Philbert de Grand Lieu et La Chevrolière, sur l'aménagement de parking destiné aux co-voitureurs, l'aménagement de ronds-points, de voies de contournement pour les camions ... (La Mairie de La Chevrolière est active : 1 parking co-voiturage est aménagé près de la zone du Bois Fleury et l'accès à la rue des Bauches est condamné.)

Il faut abandonner le modèle des années 1980/1990 où on a repoussé les entreprises dans des zones industrielles, loin des Centres de vie ce qui a provoqué :

- L'éloignement des salariés de leur lieu de travail (coût, trafic et employabilité)
- La non participation des Entreprises au développement des collectivités
- La non maîtrise des risques industriels
- Un encouragement à délocalisation

... et permettre à ces Entreprises responsables de trouver leur place dans le cadre du Développement et de l'aménagement du territoire :

- L'aménagement des Zones Industrielles
- Le rapprochement logement/lieu de travail
- L'aménagement des infrastructures
- La participation et implication des Entreprises dans la vie publique et économique

Les remarques supplémentaires du responsable de ce groupe de travail :

- La ligne 12 n'est pas adaptée pour le transport des salariés travaillant en 3/8
- Manque de transports transversaux entre les communes
- Les infrastructures ne sont pas adaptées pour les déplacements doux comme le vélo. Des axes très dangereux pour ce type de déplacement. Une réflexion sur les déplacements doux pour les transports pendulaires serait à mettre en œuvre.

## **6. Divers sujets d'échanges**

**L'évolution des TER :** Le TER Machecoul- Nantes : une concurrence tarifaire/Lila de 9€ (TER) à 2€ ... Comment rééquilibrer l'offre TER face à l'offre Lila ?... Le TER Pornic-Nantes : pas d'arrêt à St Mars de Coutais et le TER est souvent complet à Ste Pazanne. Ne pourrait-on pas envisager une navette de Ste Pazanne à Rezé ?

**Comment recenser les besoins de déplacements ?**

Quelles réflexions sont mises en œuvre **pour prendre en compte les zones d'activité dans les besoins de transports ?**

Comment **élargir les transports scolaires à d'autres publics et besoins ?**

**Comment développer les liaisons douces sur les communes, entre les communes ?**  
Comment les communautés de communes intègrent cette réflexion ?

**Le développement du covoiturage :** nécessité d'accompagnement, d'intégrer les deux roues...

*Un grand merci aux intervenants : Mme Véronique GROLLEAU, directrice du syndicat de Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne, Mme Monique RABIN, conseillère régionale, maire de St Philbert de Grandlieu et membre du bureau de la Communauté de Communes de Grandlieu, M. Philippe MOREL, Direction Générale Adjointe de l'Aménagement et du Développement Service des Transports du conseil Général 44, Mrs Lionel DEXANT et Pierre LAVOIX du groupe ARMOR*

*Et également aux participants de cette rencontre*